
**UN GUIDE PRATIQUE
DES MODALITES D'INSERTION
PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE
POUR ACCOMPAGNER
DANS LA REALISATION
DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION**

LA CLAUSE SOCIALE CRITERES D'ELIGIBILITE

La validation de l'éligibilité des candidatures doit être impérativement établie par la chargée clause sociale du Département Hautes-Pyrénées. Cette démarche doit être réalisée **en amont des recrutements ou mises à disposition des personnes**.

Les demandeurs d'emploi éligibles à la Clause Sociale doivent répondre **au moins à l'un des critères ci-dessous** :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée (12 mois d'inscription à Pôle Emploi dans les 24 mois) ;
- Les allocataires du Revenu de Solidarité Active demandeurs d'emploi (RSA) ;
- Les bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation d'Invalidité (AI) ;
- Les demandeurs d'emploi reconnu travailleur handicapé, au sens de l'article L 5 212-13 du Code du Travail, orienté en milieu ordinaire ;
- Les jeunes de moins de 26 ans sortis sans qualification à l'issue de leur scolarité ;
- Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ;
- Les personnes prises en charge par les structures d'insertion par l'activité économique définies à l'article L-5132 4 du code du travail ;

La chargée clause sociale peut valider une personne rencontrant des difficultés particulières sur avis motivé du Service Public de l'Emploi.

Dans le cadre des marchés liés au NPNRU, les entreprises sont invitées à étudier en priorité les candidatures des personnes relevant de l'insertion et résidant en Quartiers Politique de la Ville¹.

Dans le Département des Hautes-Pyrénées les quartiers concernés sont les suivants :

Le QPV de Lourdes (Ophite) et le quartier en veille (Lannedarré/Turon de Gloire/Biscaye/Astazou).

Les QPV de Tarbes :

- Est (Val Adour/ Mouysset/Ormeau/Bel Air) ;
- Nord (Laubadère) ;
- Ouest (Solazur/Debussy).

Le quartier en veille sur la commune de Aureilhan (Cèdres/Arreous/Correous).

Pour obtenir des candidatures de personnes en insertion, les entreprises sont invitées à s'adresser aux partenaires chargés du suivi du public en insertion (voir coordonnées ci-dessous).

Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez contacter :

Mme Esther GARCIA, chargée des clauses sociales
Département des Hautes-Pyrénées

esther.garcia@ha-py.fr

Tél. : 05 62 56 76 01 / 07 72 22 89 31

Mme Hary WILLIAMSON Chargée des clauses sociales

harimanana.williamson@ha-py.fr

Tél : 06 86 69 33 69

¹ NPNRU : Nouvelle Programmation Nationale de Rénovation Urbaine 2022/2030.

Pour plus d'information sur la géographie de la politique de la ville : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/7665>

LA CLAUSE SOCIALE MODALITES DE RECRUTEMENT

La validation des candidats par la chargée clauses sociales du département Hautes-Pyrénées en amont des recrutements ou mises à disposition des personnes.

RECRUTEMENT DIRECT DE L'ENTREPRISE	MISE A DISPOSITION	SOUS-TRAITANCE	CO-TRAITANCE
• CDD, • CDI, • Contrat d'apprentissage, • Contrat de professionnalisation, • Contrat aidé    Le Département Hautes-Pyrénées aide les employeurs du secteur public et privé à l'embauche. Les bénéficiaires des contrats aidés sont éligibles aux clauses sociales. Pour plus d'informations : https://hapyactifs.fr	• L'agence de travail temporaire d'insertion (ETTI) : a pour vocation le placement de personnes en insertion sur des missions de travail en entreprise marchande. Un travail d'accompagnement social est mené en parallèle auprès de ces personnes. • Les Associations Intermédiaires (AI) : mènent préalablement puis parallèlement à ces mises à disposition, un travail de repérage et d'accompagnement. La mobilisation des personnes ce qui apparaît comme une plus-value en terme de bonne adéquation à l'emploi. • Les agences de travail temporaire (ETT) classique qui s'engagent à accompagner les salariés dans leurs parcours d'insertion. • Le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEICQ).	• L'entreprise adjudicataire peut recourir à la sous-traitance pour une partie du travail à réaliser en s'appuyant sur les services d'une Entreprise d'Insertion (EI) ou d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Les EI et les ACI emploient des personnes en parcours d'insertion. Dans ce cas, le contrat passé entre l'entreprise et l'EI ou l'ACI est un contrat de sous-traitance, c'est-à-dire de prestation de service, conclu dans les conditions de droit commun commercial de la sous-traitance. • L'entreprise peut également faire appel à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) ou une EA (Entreprise Adaptée). Vous pouvez consulter les structures agréées sur : https://reseau-gesat.com	• La co-traitance d'une entreprise du secteur marchand avec une Entreprise d'Insertion (EI) ou d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) constitue également une possibilité pour exécuter la clause sociale. • Elle s'effectue dans les conditions de droit commun et peut être conjointe ou solidaire. La co-traitance conjointe est réalisée sous l'autorité d'un mandataire responsable devant le maître d'ouvrage. • Cette formule associe en général des entreprises ayant des compétences différentes, mais connexes. • La co-traitance est mise en place avant l'attribution du marché. Elle est exprimée par les entreprises qui l'organisent dans leur réponse commune à l'appel d'offre.

Les structures agréées de l'insertion et du handicap sont identifiables sur :
<https://lemarche.inclusion.beta.gouv.fr>

COORDONNEES PARTENAIRES

Le Service Public de l'Emploi

- **France Travail**

Agence Tarbes Pyrénées : 24 avenue Aristide

Briand 65000 TARBES

Tél. : 05 62 44 07 62

Agence Lourdes : 22 avenue Joffre

65100 LOURDES

Tél. : 05 62 42 33 91

Agence Lannemezan : 48 rue du 8 mai 1945

65300 LANNEMEZAN

Tél. : 05 62 40 72 09

Agence Tarbes Arsenal : Rue de la

Cartoucherie 65000 TARBES

Tél. : 05 62 34 81 61

- **CAP Emploi 65** : pour les travailleurs
reconnus handicapés

8 avenue des Tilleuls, Quartier Arsenal

65000 TARBES

Tél. : 05 62 93 87 54

- **Mission Locale** : pour les jeunes

8 avenue des Tilleuls, Quartier Arsenal
65000 TARBES

Tél. : 05 62 56 34 34 contact.tarbes@ml65.org

Le Département Hautes-Pyrénées : pour
les bénéficiaires du RSA

**Contrats aidés : gestionnaire des contrats
aidés**

Karine Guerrin, karine.guerrin@ha-py.fr

Tél. : 05 62 56 51 49 / 07 84 00 12 09

**Clauses sociales : chargée des clauses
sociales** : clausesociale65@ha-py.fr

Esther GARCIA, esther.garcia@ha-py.fr

Tél. : 05 62 56 76 01 / 07 72 22 89 31

Hary Williamson,

harimanana.williamson@ha-py.fr

Tél : 06 86 69 33 69

Le Groupement d'Employeurs

FBTP 65

Jeunes Emploi Formation (JEF)

Parc des Pyrénées, 5 rue d'Isaby

65420 IBOS

Tél. : 05 62 93 11 39

geodebtp@outlook.fr

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

L'Entreprise Temporaire d'Insertion

- **Bigorre Intérim Insertion B2I (ETTI)**

Rue Jean Loup Chrétien, Zone Kennedy

65000 TARBES

Tél. : 05 62 93 12 93

contact@bigorreinterimininsertion.com



Cofinancé par l'Union européenne

Les Associations Intermédiaires (AI)

▪ ENTRAIDE SERVICES

Tarbes

ZI Kennedy, Rue Jean Loup Chrétien
65000 TARBES
Tél. : 05 62 44 03 10

contact@entraideservices.com

<http://www.es-sap-b2i.com>

Lourdes

22 Avenue Joffre
65100 LOURDES
Tél. : 06 74 78 29 57

Lannemezan

20 rue Louis Geoffrin
65300 LANNEMEZAN
Tél. : 06 98 71 67 22

▪ TOP SERVICES

9 rue Pasteur
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
Tél. : 05 62 95 35 28
top-services-bagneres@orange.fr

Les Entreprises d'Insertion (EI)

▪ Récup'Collecte

27 Avenue de Forges
65000 TARBES
Tél. : 05 62 46 34 63
recup.action65@gmail.com

▪ Le Relais 65

Chemin de la Herray
65500 VIC EN BIGORRE
Tél. : 05 62 09 84 37
lerelais65@lerelais.org

Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

▪ Brigades Nature HP groupe SOS

Tarbes
Entretien, bâtiment et environnement
Maubourguet – Maraichage biologique
27 Avenue des Forges
65000 TARBES
Tél. : 05 62 45 20 52 / 06 61 63 31 85
michael.mur@brigadesnature.org
<https://www.villages-accueillants-asso.fr/>

▪ Bigorre Tous Services

5 rue Erik Satie Cité Solazur Tour 3
65000 TARBES
Tél. : 05 62 51 10 05
bts65@sfr.fr

▪ Syndicat Mixte du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Tél. : 06 71 70 82 82
anne-claire.courchinoux@plvg.fr
www.valleesdesgaves.com

▪ ACTAVISTA

Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan
Bâtiment/Patrimoine
Tél. : 06 13 89 65 01
ludovic.namiet@actavista.fr

▪ Solidar'Meubles

Tarbes
27 Avenue des Forges, 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 44 04 04
solidar-meubles@orange.fr

Récup'Actions 65

Ibos et Tarbes
Récupération et traitement des déchets
27 Avenue des Forges, 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 46 34 63
recup.actions65@gmail.com